Pierre KESSLER

Par : Bertrand Merle



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : KESSLER
  - Prénom(s) : Pierre
- Etat civil
  - Date de naissance : 21/11/1921
  - Ville de naissance : Strasbourg
  - Département de naissance : Bas-Rhin
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - étudiant
  - Date de décès : 02/10/1997
  - Lieu de décès : Oulchy-le-Chateau (Aisne)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Liberté
    - Combat
    - Mithridate
  - Date d'engagement : 1/11/1941
  - Département(s) de résistance : Allier
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 15/9/1942
  - Lieu d'arrestation : Montluçon
  - Département d'arrestation : Allier

    - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal d'Etat Lyon
    - Date de condamnation : 26/09/1943
    - Motif(s) de condamnation :
      - détention d’explosifs et armes
      - attentats à l’explosif contre des immeubles habités
      - diffusion de tracts journaux et brochures
    - Peine infligée : Travaux forcés
    - Durée de la peine : 6 ans
    - Parcours carcéral :
      - Clermont-Ferrand
      - Lyon
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 534
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 3
    - Compagnie de combat : 3e Cie Arjaliès
    - Section de combat : Poulet Michel
    - Groupe de combat : Cros
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
    - Matricule : 73598
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 29/04/1945
    - Lieu : Dachau
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - Date du décret MRF : 03/08/1946

Biographie

Pierre Augustin Kessler est né à Strasbourg le 21 novembre 1921 et mort le 3 octobre 1997 à Oulchy-le-Château (Aisne). Il est le fils de Marcel Kessler, négociant, et de Nelly née Breffort qui décède peu après la naissance de son fils. Marcel Kessler est originaire de Mulhouse où il retourne après le décès de son épouse. Pierre Kessler obtient le baccalauréat maths-élèm. Il participe en juin 1940 à deux stages de préparation militaire supérieure (PMS) à Belfort (Territoire de Belfort). Après l'armistice, le second examen de contrôle n'a pas pu se dérouler. Le jeune homme se rend pour quelques mois à Paris avant de rejoindre Clermont-Ferrand où il réside dès février 1941 au 1 rue Georges-Clemenceau. Il s'inscrit en 1ère année de la fac de droit de l'université de Strasbourg repliée dans cette ville. L'établissement s'y est installé depuis septembre 1939 (professeurs, personnel administratif, étudiants) après l'évacuation de la ville par les autorités françaises au moment de la déclaration de la guerre. Pierre Kessler, 18 ans en 1939, n'a pas été mobilisé.

L'université de Strasbourg repliée à Clermont est un terreau de la résistance alsacienne. Cette résistance est à la fois une opposition souvent gaulliste au régime de Vichy ainsi qu'une lutte plus violente contre l'Etat de Vichy et le Reich allemand. C'est ainsi que différentes actions, souvent réalisées par les mêmes personnes couvrent des activités comme la distribution de tracts, de journaux ou la détention et l'usage d'explosifs, actions mises en place avant l'envahissement de la zone libre le 11 novembre 1942.

Pierre Kessler est rapidement intégré au mouvement Liberté qui va être absorbé par Combat (date retenue : 1er novembre 1941), bien implanté chez les étudiants alsaciens de Clermont. C'est son professeur de droit Alfred Coste-Floret (1911-1990) initiateur de Liberté avec François de Menthon (1900-1984) qui l'avait recruté. Combat-étudiants est pour sa part dirigé par Jean-Paul Cauchy (1921-1945) autre Mulhousien. Kessler est aussi chargé de mettre en place des groupes-francs chargés de missions délicates comme le transport de brochures. Il est aussi agent de renseignement dans le réseau Mithridate dont il remplace un chef de groupe régional, Eward Piat après son arrestation (1921-2009), du 1er juin au 15 septembre 1942, avec un grade de sous-lieutenant. Il était devenu agent P2 dans ce réseau après une des arrestations à Clermont d'un des chefs nationaux, Pierre-Jean Herbinger (1899-1972) alias lieutenant-colonel Bressac, sans avoir touché de rétribution précise-t-il dans un document.

Dans le cadre de ses missions pour Combat, Pierre Kessler a utilisé trois pseudonymes : Jean Clerc à consonance francophone mais aussi deux patronymes alsaciens, Paul Kauffmann et Camille Zurcher.

Au cours de son engagement dans les mouvements Liberté puis Combat, il a notamment collecté des renseignements, recueilli des documents à Vichy auprès « de nos agents disséminés dans les ministères », distribué la revue « Témoignage chrétien » et

quantité de tracts. En juin et juillet 1942, il a effectué pour Combat missionné par Coste-Floret des missions de liaison à Lyon et transmis de « vive voix » des communications de tous ordres à François de Menthon, Georges Bidault (1899-1983) ainsi qu'à un dénommé Joubert dont il ne connait que le pseudonyme.

Parallèlement, sa participation à des actions violentes est également avérée. Dès février 1942. Elles sont répertoriées dans les archives de la police judiciaire de Clermont. Ainsi :

- sabotage de réunions des JFOM (Jeunesse de France et d'Outre-Mer) et du PPF (Parti populaire français) avec des collègues étudiants en balançant du gaz lacrymogène ;

- un attentat à l'explosif contre le domicile clermontois du docteur Grasset (1992-1968) secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé ;

- bris de vitrine à la librairie Sorlot

- bris de glaces le 7 juin 1942 du siège de la ligue Antibolchévique place Chapelle de Jaude;

- remise d'explosifs le 12 juin 1942 à des collègues pour faire sauter la librairie du Progrès.

Dans son dossier de reconnaissance, Pierre Kessler indique aussi avoir participé en appui avec ses hommes à la réception de deux parachutages d'armes en juin 1942 au nord de Montluçon puis sur les rives de l'Allier près de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) au sud de Clermont.

Il est arrêté à Montluçon le 15 septembre 1942 où il a résidé pendant quelques jours chez le docteur Albert Uhl, un médecin alsacien des MDPA (Mines domaniales des potasses d'Alsace) réfugié dans l'Allier avec son épouse. Il a été arrêté dans l'escalier de ses hôtes à 17h30 par des policiers de la brigade politique de Clermont, le commissaire Bouas et deux inspecteurs peu de temps après les arrestations de ses collègues Alphonse Kienzler et Roger Schaeffer. Kessler indique qu'il avait été prévenu par la mère d'Emmanuel Bloch que la police le recherchait (pour ces trois noms, voir leurs fiches respectives). Kienzler et Schaeffer venaient de participer à Montluçon à un attentat contre le bureau de placement de travailleurs en Allemagne.

Il est ensuite emprisonné à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (18 septembre 1942), à la prison militaire de Clermont (mars 1943 – juin 1943), à la prison Saint-Paul à Lyon (juin 1943 – octobre 1943) ville où il est jugé par la section spéciale du tribunal d'Etat et condamné le 23 septembre 1943 à six ans de travaux forcés pour « détention d'explosifs et armes, attentats à l'explosif contre des immeubles habités, diffusion de tracts, journaux et brochures. » Il est ensuite transféré à la centrale d'Eysses où il arrive le 15 octobre

1943. Là, il participe à la révolte du 19 au 23 février 1944, durement réprimée.

Il est remis aux autorités allemandes à Toulouse le 30 mai 1944 puis déporté via Compiègne (Royallieu) à Dachau (Allemagne) où il arrive au camp principal le 20 juin 1944. Pierre Kessler est considéré comme blessé de guerre depuis le 17 juin 1944. Il est libéré par les Américains le 29 avril 1945 et rapatrié le 18 mai. Il rentre de déportation très diminué où il a notamment souffert du typhus. De retour à Mulhouse, il poursuit sa carrière professionnelle d'agent commercial.

Pierre Kessler est décoré de la médaille de la Résistance française par décret du 3 août 1946.